

Circonscriptions électorales... Loi sur la revision des limites des circonscriptions électorales	C- 92
Circonscriptions électorales... Loi sur la revision des limites des circonscriptions électorales	C-106
Circonscriptions électorales... Loi sur la revision des limites des circonscriptions électorales	C-127
Circonscriptions électorales... Loi concernant la revision des limites des circonscriptions électorales	C-133
Circonscriptions électorales... Loi modifiant la Loi sur la revision des limites des circonscriptions électorales (Répartition plus équitable pour les électeurs urbains)	C- 52
Citoyenneté canadienne... Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté canadienne (Liberté de conscience)	C- 60
Cluses en petits caractères Voir	
Code criminel	
Coalitions Voir	
Enquêtes sur les coalitions	
Co-auteurs d'actes dommageables Voir	
Enquête sur les coalitions	
Code canadien des droits de l'homme Voir	C-161
Code canadien du travail (Normes)... Loi modifiant le Code canadien du travail (Normes) (Augmentation du salaire horaire minimum)	C- 74
Code canadien du travail (Normes)... Loi modifiant le Code canadien du travail (Normes) (Avis et indemnité aux employés en cas de renvoi ou de mise en disponibilité)	C- 43
Code canadien du travail (Normes)... Loi modifiant le Code canadien du travail (Normes) (Champ d'application restreint au mouvement physique)	C-130
Code canadien du travail (Normes)... Loi modifiant le Code canadien du travail (Normes) (Congé annuel de trois semaines après trois ans)	C- 14
Code canadien du travail (Normes)... Loi modifiant le Code canadien du travail (Normes) (Disposition créant un neuvième jour férié légal payé)	C- 94
Code canadien du travail (Normes)... Loi modifiant le Code canadien du travail (Normes) (Indemnité de cessation d'emploi)	C- 27
Code criminel... Loi de 1968 modifiant le droit pénal	C-150
Code criminel... Loi modifiant le Code criminel	C-197
Code criminel... Loi modifiant le Code criminel (Abolition de la peine corporelle)	C-139
Code criminel... Loi modifiant le Code criminel (Ajournement de l'audience pour permettre à l'accusé de se faire représenter par un avocat)	C- 62